Joseph s'est il marié avec la femme du chef de l'Egypte en fin de compte?

Le Prophète Joseph s'était il marié en fin de compte avec la femme du chef qui lui avait fait des avances? J'espère que vous répondrez à ma question et me indiquerez les sources de votre réponse, au cas om elle serait positive.

Louanges à Allah

Rien n' a été mentionné dans le saint Coran et la Sunna purifiée qui confirme ou infirme que Joseph s'est marié ou pas avec la femme du chef]de l'Egypte[. On dit que cette femme s'appelait Raiil. D'autres disent qu'elle s'appelait Zalikha. Al-Hafizh Ibn Kathir, lui, croit que Zalikha était son surnom.

A propos du mariage entre Joseph (PSL) et Raiil, l'information suivante a été rapportée par l'illustre historien, le très célèbre, Muhammad ibn Isaac (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) : «Quand Joseph dit au roi: «Confie moi la gestion des trésors de la terre (le pays). Je suis compétent et bien instruit.» Le roi lui répondit: c'est fait! Dès lors , il lui attribua, dit on , le poste d'Izdfiir après avoir destitué ce dernier. Allah dit à ce propos:«Ainsi avons-nous affermi (l'autorité de) Joseph dans ce territoire et il s'y installait là où il le voulait.» (Coran,12:56), etc.

L'historien poursuit: « on m'a dit- Allah le sait mieux- qu'Izdfiir périt au cours l'une des nuits suivantes et que le roi Rayyan ibn al-Waliid, maria sa veuve, Raiil, avec Joseph. Quand celui-ci se retira avec sa femme, il lui dit: n'est-ce pas préférable à ce que tu avais

voulu?. On prétend qu'elle répondit: ô véridique! Ne me reproche rien; j'étais une femme pleine de beauté et de grâce, baignant dans un luxe royal alors que mon mari était impuissant. Toi, tu étais d'une beauté que mon âme charnelle trouva irrésistible.

On prétend qu'il le trouva vierge, qu'il la couvrit et qu'elle donna naissance à deux hommes: Aphraim ibn Youssouf et Micha ibn Youssouf. Le premier est le père de Noun qui à son tour eut pour enfants Youchou' ibn None et Rahma, épouse de Job (PSL).» (Rapporté par Abou Hatim dans at.-Tafsir,7/216. Et at.-Tabari dans Jaami' al-Bayan,16/151.
Une version pareille a été rapporté d'après Zayd ibn Aslam, un auguste homme de la génération qui a suivi immédiatement celle des compagnons et d'après Wahb ibn Mounabbih connu pour sa tendance à rapporter des traditions israélites.» Cité par as-Souyouti dans ad-Dourr al-Manthour, (4/553).

Ibn al-Quayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: Chapitre Vingt Sept : celui qui abandonne ce qu'il aime parce qu'illicite et qui a été récompensé par Allah par une chose meilleure parce que licite

L'intitulé du chapitre, son objet est que celui qui abandonne une chose pour complaire à Allah, Allah la lui remplace par une chose meilleure. Ce fut l'attitude de Joseph , le Véridique (PSL) avec la femme du chef]de l'Egypte[. Il préféra aller en prison que de tomber dans la turpitude. A titre de récompense, Allah lui donna un pouvoir sur le pays de sorte qu'il le gérait comme il l'entendait. La femme se présenta à lui par la suite en toute humilité en le suppliant d'accepter un lien licite. Il l'épousa et lui dit lors de leur premier contact intime: ceci est préférable

à ce que tu avais voulu. Médite comment Allah le Transcendant et Très haut le
récompensa pour avoir enduré l'étroitesse de la prison en lui donnant un pouvoir sur le pays de manière qu'il pouvait s'y déplacer où qu'il voulait. Le chef confondit sa femme en sa présence
lors que les compagnonnes de celle-ci attestèrent son innocence. Voilà comment
Allah traite ses serviteurs (privilégiés) toujours et ce jusqu'au jours de la Résurrection.» Extrait de Rawdhatoul Mouhhibbina, p.445.

Ceci ne
revient pas à confirmer la véracité de cette histoire. Bien au contraire, il semble qu'elle provient des Gens du Livre. Or l'ordre nous a été donné de ne
confirmer ou infirmer ce qu'ils racontent. A ce propos le Prophète (Bénédiction
et salut soient sur lui) a dit:« Ne confirmez ni n'infirmez ce que disent les Gens du Livre. Dites leur: « Et
dites : «»Nous croyons en ce qu'on a fait descendre vers nous et descendre vers
vous, tandis que notre Dieu et votre Dieu est le même, et c'est à Lui que nous
nous soumettons.» (Coran,29:46) (rapporté par al-Boukhari, 4485 et jugé authentique par al-Albani dans sislislat
al-ahadith as-sahiha,422.

Allah le
sait mieux.